

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, jeudi 30 novembre 2023

PROJET DE RECONSTRUCTION DU SITE D'AIX LES BAINS DU CENTRE HOSPITALIER MÉTROPOLE SAVOIE

Cécile Courrèges, directrice générale de l'Agence régionale de santé, à l'occasion d'un déplacement sur place, a confirmé le soutien de l'ARS au projet de reconstruction du site d'Aix-les-Bains du Centre hospitalier Métropole Savoie sur un site unique à Grésy-sur-Aix regroupant notamment les activités de médecine et de chirurgie. L'intégration des activités sanitaires sur ce site complètera le projet de reconstruction des établissements pour personnes âgées dépendantes de l'établissement porté conjointement avec le Département de la Savoie.

Elle a annoncé à ce titre un soutien financier de l'ARS de 3 millions d'euros pour la partie EHPAD du projet et le principe d'un accompagnement financier pour la partie sanitaire dont le montant sera déterminé ultérieurement en fonction du projet présenté.

Le centre hospitalier métropole Savoie est le fruit d'une fusion en janvier 2015 des centres hospitaliers de Chambéry et d'Aix-les-Bains. C'est un établissement composé également de plusieurs structures en direction commune : les centres hospitaliers Bugey Sud (Belley), d'Albertville-Moûtiers et de Saint-Pierre d'Albigny ainsi que plusieurs EHPAD. Il dessert un bassin de population de près de 390 000 habitants.

Alors que plusieurs chantiers d'envergure ont été réalisés ou sont en cours pour cette direction commune, Cécile Courrèges, directrice générale de l'ARS en visite au CH Métropole Savoie ce jour, a confirmé le soutien de l'ARS au projet porté pour le site d'Aix-les-Bains d'une nouvelle construction et d'un regroupement des activités sanitaires et d'une grande partie des activités médico-sociales sur un site unique permettant d'accueillir progressivement toutes les activités aujourd'hui réparties sur 4 sites séparés.

Un établissement en pleine modernisation

Depuis plusieurs années, le CH Métropole Savoie mène d'importants projets de modernisation qui accompagnent une forte dynamique sur le territoire. L'établissement est en cours de finalisation de la restructuration de l'ancien bâtiment Jacques Dorstter sur le site de Chambéry qui viendra parachever la reconstruction intégrale du site Chambérien du CHMS avec l'aide financière de l'ARS.

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03

Une volonté de poursuivre sa transformation sur le site d'Aix-les-Bains



Les activités du site d'Aix-les-Bains sont quant à elles réparties sur 4 sites situés sur 3 communes : le site principal de Grand Port (Médecine/Chirurgie/SSR/EHPAD/USLD : 338 lits & places sur 9 bâtiments) et le bâtiment Reine Hortense (Médecine/SSR/EHPAD : 104 lits & places) à Aix-les-Bains, la résidence Bois Lamartine (EHPAD : 82 places) et la résidence Félix Pignal (EHPAD : 35 places) dans deux communes voisines.

L'établissement est engagé depuis plusieurs années dans un projet d'envergure en vue de la reconstruction et du regroupement de l'ensemble de ses structures sanitaires et d'une grande partie de ses structures médico-sociales à Grésy-sur-Aix au nord de l'agglomération Aixoise (Communauté de communes Grand Lac).

En effet, les bâtiments anciens ne permettent plus d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de confort aux patients et résidents et ne permettent pas aux professionnels d'exercer dans des conditions de travail satisfaisantes.

C'est pourquoi Cécile Courrèges, directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, a apporté officiellement ce jour son soutien au principe de construction sur un site unique d'un bâtiment qui permettra d'accueillir les activités de médecine, de chirurgie, de soins de suite et réadaptation (SSR) et aussi d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et d'une unité de soins de longue durée (USLD).

S'agissant de l'opération immobilière sur les EHPAD, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a confirmé ce jour un soutien financier de 3 millions d'euros. Le principe d'un accompagnement financier pour la partie sanitaire a également été annoncé : son montant sera déterminé ultérieurement en fonction du projet présenté et sera réalisé dans le cadre du Ségur de la Santé.

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03